


AVIS PUBLIC MRC DE LOTBINIÈRE

AVIS PUBLIC EST, par la présente, donné par le soussigné, directeur général, que la Municipalité Régionale de Comté de Lotbinière, a adopté lors de l'assemblée du conseil du 10 mars 2021, le règlement 317-2021 modifiant le règlement de contrôle intérimaire 210-2009 « Constructions de résidences en zone agricole ».

Fait et donné à Sainte-Croix, ce mercredi 25 août 2021.

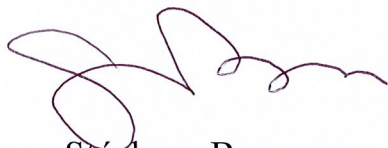


Stéphane Bergeron
Directeur général

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, directeur général, certifie sous mon serment d'office avoir affiché le présent avis public le 25 août 2021 aux endroits ordinaires d'affichage dans la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 25 août 2021.



Stéphane Bergeron
Directeur général